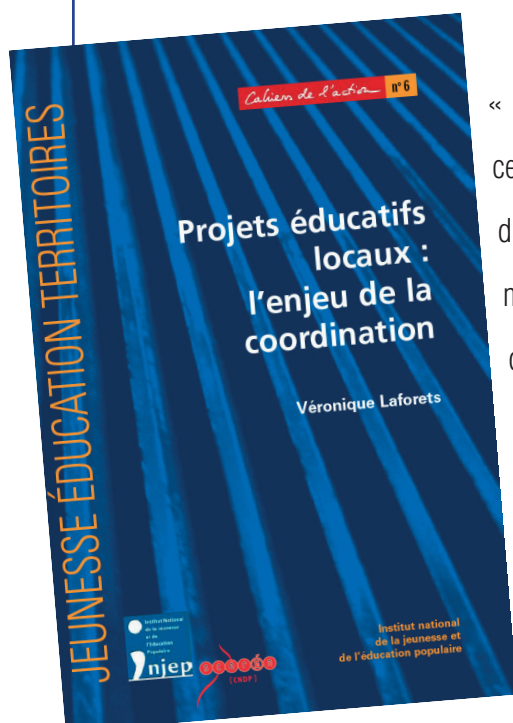


Communiqué

Paris, le 21 juin

Projets éducatifs locaux, éducation partagée : deux cahiers pour passer à l'action

L'Injep publie deux nouveaux *Cahiers de l'action* dédiés au travail des coordonnateurs des politiques éducatives territoriales et à la question de l'éducation partagée.



« Projets éducatifs locaux », « éducation partagée »... Depuis quelques années ces termes sont devenus des incontournables du discours éducatif. Ils témoignent d'évolutions fortes des logiques à l'œuvre dans les politiques publiques et dans les modalités de travail des institutionnels, professionnels et bénévoles. Les projets de réussite éducative, récemment mis en place, s'inscrivent dans cette même évolution.

Pour y voir plus clair, pour partager réflexion, outils et pistes de travail, l'institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep) propose deux volumes complémentaires de la collection *Jeunesse/Éducation/Territoires - Cahiers de l'action*. Il s'agit de

«Figure indissociable des projets éducatifs locaux, les coordinateurs sont en effet chargés de gérer, fédérer, structurer, analyser, expertiser, négocier, valoriser... »

Projets éducatifs locaux : les enjeux de la coordination, de Véronique Laforets et de *Vers l'éducation partagée : des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux*, coordonné par Bernard Bier.

Le premier volume, qui est l'œuvre d'une chargée de mission au centre de ressources enfance famille école de l'Isère, se penche sur les coordonnateurs de ces politiques locales. Figures indissociables des projets éducatifs locaux, les coordinateurs sont en effet chargés de gérer, fédérer, structurer, analyser, expertiser, négocier, valoriser... À la fois

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep)

Établissement public du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

11, rue Paul Leplat. 78 160. Marly-le-Roi. Tél : + 33.1.39.17.27.27.

www.injep.fr

femmes-orchestre et hommes à tout faire, ils bricolent, essaient, recherchent, inventent.

L'observation de ces postes, au carrefour des espaces institutionnels et pédagogiques, apporte des enseignements sur la fonction de coordination elle-même, mais également sur ce qui se passe dans la dynamique d'ensemble.

À partir d'une recherche universitaire et d'une expérience d'accompagnement de coordinateurs, cette contribution examine les responsabilités techniques et politiques en jeu et suggère des pistes à explorer.

Une dynamique à peine engagée

Le second ouvrage pousse les deux sur les questions relatives à la notion - de plus en plus d'actualité - d'« éducation partagée ». L'engagement croissant des collectivités territoriales dans les politiques éducatives, la multiplication des dispositifs de politiques publiques appelant à la coopération des acteurs éducatifs, le développement des projets éducatifs locaux témoignent de l'actualité de l'éducation partagée.

Mais la dynamique engagée n'en est qu'à ses balbutiements, et les travaux sur le sujet sont quasi inexistantes. Ce volume a pour objet d'aller voir de plus près en croisant paroles d'acteurs analysant leur expérience, propos d'institutions et de structures, et acquis de la recherche. Plus encore, il a l'ambition de susciter la réflexion, de provoquer du débat, et d'appeler à d'autres études, recherches, évaluations...



Ces deux volumes sont disponibles au prix de 12 euros chacun (+ frais de port).

Pour les commander, s'adresser à Huguette Grand-Chavin.

Courriel : grandchavin@injep.fr

Tél. : 01 39 17 27 36

Fax : 01 39 17 26 03

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep)

Établissement public du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

11, rue Paul Leplat. 78 160. Marly-le-Roi. Tél : + 33.1.39.17.27.27.

www.injep.fr

Sommaire

« Projet éducatifs locaux : les enjeux de la coordination » (Véronique Laforets)

Véronique Laforets a réalisé plusieurs recherches et études dans ce domaine. Elle est actuellement chargée de mission au Centre de ressources enfance famille école de l'Isère (Crefe 38) et enseignante vacataire à l'IUT carrières sociales de Grenoble.

Préambule

À la rencontre des coordonnateurs

Questions/réflexions

L'éducatif à l'épreuve de la décentralisation

Les enjeux de la question éducative

L'effacement des repères éducatifs

Les politiques contractuelles

Les projets éducatifs locaux : vers une recombinaison des repères éducatifs

Pratiques/analyses

Coordonner un projet éducatif local

La figure de coordinateur

Améliorer la coordination

Mettre en place les conditions de la coordination

Pistes

Des pistes à explorer, des axes à travailler

Ressources

Extraits...

« Projets éducatifs locaux : les enjeux de la coordination » (Véronique Laforets)

« Ces dernières années, la manière d'appréhender les questions de l'éducation dans notre pays a été sensiblement modifiée. Les vagues successives de la décentralisation se conjuguent progressivement à des initiatives locales pour permettre l'émergence de projets éducatifs locaux (PEL)...

Le développement des PEL s'accompagne de l'apparition d'une nouvelle catégorie de professionnels : les coordinateurs de projets éducatifs locaux. Certes, ils s'inscrivent dans la suite d'une longue série de métiers nés depuis 20 ans, notamment dans le cadre de la politique de la ville et du développement local, et répondent eux aussi aux mots d'ordre bien connus de transversalité, partenariat, territoire, cohérence... Toutefois, ils interviennent dans un domaine nouveau, celui de l'éducation sur les temps non scolaires et de l'articulation entre différentes actions éducatives.

Ces nouveaux professionnels sont les incontournables des dynamiques éducatives territoriales, au point qu'il est inconcevable d'imaginer un PEL sans coordinateur. Ils sont l'objet des sollicitations les plus diverses de la part des institutions, mais aussi des acteurs éducatifs présents sur les territoires : on attend d'eux rien de moins que de rendre cohérentes entre elles les actions des différents coéducateurs.

Pour autant, ces postes restent flous, notamment en ce qui concerne les missions qui y sont attachées. Les coordinateurs semblent souvent fragilisés de ce fait. Ils parlent d'ailleurs facilement de solitude, se disent désireux d'échanges, de réflexion partagée, d'orientations claires...

Cet ouvrage, à mi-chemin entre la recherche et l'approche plus opérationnelle, est né d'un intérêt porté aux questions d'éducation au sens large, et plus particulièrement aux liens entre la structure des organisations et ce qu'elles permettent de produire en termes pédagogiques.

Dans cette perspective, le fait que les coordinateurs apparaissent comme les chevilles ouvrières d'un travail collectif d'élaboration de normes dans le champ de l'éducation en fait un sujet particulièrement motivant.

Par ailleurs, leur place centrale constitue un observatoire incomparable sur ce que l'on pourrait appeler les paysages éducatifs locaux. Et s'intéresser aux coordinateurs de PEL, c'est du même coup engager un travail de compréhension de

« Le développement des projets éducatifs locaux s'accompagne de l'apparition d'une nouvelle catégorie de professionnels : les coordinateurs de projets éducatifs locaux. »

la dynamique des projets dans leur ensemble...

Ce texte s'organise en trois parties. Un premier temps, descriptif et analytique, pose le contexte institutionnel de la naissance des projets éducatifs locaux : les recompositions politiques, les enjeux et les logiques à l'œuvre. Ce détour par leur généalogie permet de comprendre ce qui, en partie, leur donne sens.

Ce cadre étant posé, la deuxième partie se centre sur la fonction de coordination. Il s'agit tout d'abord d'aller à la rencontre des coordinateurs eux-mêmes, de donner à voir ce qu'ils font, leurs trajectoires, les compétences qu'ils mettent en œuvre, les difficultés qu'ils rencontrent.

Puis, à partir des échanges et des observations faites sur les terrains parcourus ou étudiés, sont pointés des éléments qui s'avèrent souvent être des obstacles ou au contraire des leviers pour les acteurs des politiques éducatives : élus, responsables associatifs et de collectivités, représentants des services de l'État, professionnels de l'éducation, et bien évidemment, les coordinateurs.

En aucun cas l'idée n'est de présenter un modèle normatif, les politiques éducatives locales appelant des réponses adaptées et singulières. L'intention est davantage d'attirer l'attention sur des difficultés récurrentes, des écueils à éviter, ou encore des ressources qui, au vu de l'expérience, semblent insuffisamment exploitées.

Dans un dernier temps des pistes de travail et de réflexion sont proposées en synthèse. Ce volume n'aurait pu être écrit sans de nombreuses rencontres avec des responsables de projets éducatifs locaux. Il est riche de la confiance de ceux qui ont eu envie de « parler vrai », d'exprimer leurs doutes et leurs enthousiasmes, d'échanger leurs craintes et leurs réussites. Comme en retour, cet ouvrage se veut avant tout une contribution au travail collectif de (ré)invention de l'éducatif. »

Sommaire

Vers l'éducation partagée : des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux (Bernard Bier)

Préambule

Contrats éducatifs locaux et éducation partagée : interroger une dynamique émergente

Questions/réflexions

L'éducation partagée : une approche institutionnelle (Djep)

Défense et illustration de l'éducation partagée (Bernard Bier)

Petit glossaire à l'usage des partageurs d'éducation (Jean-Claude Guérin)

http://www.prisme-asso.org/article-imprim.php?id_article=349

Pratiques/analyses

Des coordinateurs s'expriment

Des institutions réagissent

Pistes

L'éducation partagée : éléments pour une réflexion (Djep)

Des projets éducatifs territoriaux aux politiques éducatives territoriales : vers des territoires éducatifs (Bernard Bier)

Ressources

Exraits

Vers l'éducation partagée : des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux (Bernard Bier)

« Co-éducation », « éducation... comme mission partagée », « éducation partagée » : depuis quelques années, ces termes apparaissent de manière récurrente dans le discours des politiques publiques éducatives : administrations centrales d'État (et interministérielle) et services déconcentrés, collectivités territoriales, Caisse d'allocations familiales, associations d'éducation populaire, associations de parents d'élèves...

Cependant un ouvrage sur le sujet faisait encore défaut... Il nous a donc semblé qu'une publication serait la bienvenue, qui interrogerait l'éducation « partagée » dans ses principes comme dans sa mise en œuvre, qui permettrait une réflexion plus partagée sur le sujet sans occulter les débats qui traversent nécessairement le champ. D'où le projet de ce volume, à l'initiative de l'Injep, projet qui a reçu le concours de la direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Djep) du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Les contrats éducatifs locaux (CEL), à la suite des dispositifs d'aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune, ou d'aménagement des temps scolaires, visent à un dépassement du cloisonnement temps scolaire/hors temps scolaire. Ils ont pu apparaître à certains comme un dispositif de plus, mais ils se veulent dans le projet de leurs initiateurs une démarche englobant les dispositifs antérieurs, première étape vers une dynamique de projets éducatifs locaux, voire de politiques éducatives locales ou territoriales, - ce que l'on peut observer *hic et nunc* sur maints territoires, engagés ou non dans la signature d'un CEL. Ceci dans un contexte de prise en compte croissante des acteurs éducatifs dans leur diversité et leur multiplicité, et de recompositions territoriales et politiques. Ces évolutions justifient aussi de nous inscrire dans une approche plus prospective. Le présent ouvrage s'ouvre sur trois contributions « théoriques » : la première émane de la direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire et rappelle le cadre institutionnel des projets éducatifs locaux (textes de référence, mise en place d'un groupe de suivi interministériel, éléments de bilan) ; la seconde est le fruit du travail de réflexion engagé à l'unité de la Recherche, des Études et de la Formation (Uref) de l'Injep

et se veut plus général : il vise à replacer la démarche de l'éducation partagée au croisement d'approches historique, sociologique, épistémologique, politique... qui peuvent lui donner sens, et de ses enjeux éducatifs et politiques ; la troisième, signée Jean-Claude Guérin, vise à apporter un éclairage terminologique, donc conceptuel.

Dans une seconde partie, nous avons fait le choix de donner la parole à huit coordinateurs repérés par le bureau *ad hoc* du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, comme témoins privilégiés de la mise en œuvre des CEL. Un questionnaire élaboré en commun avait pour but de donner un cadre de réponse et éventuellement de permettre des comparaisons. Il s'agissait pour les coordinateurs qui acceptaient de partager cette expérience de présenter leur CEL, les circonstances de son apparition, les difficultés rencontrées, les évolutions observées, les leviers propres

« Nous avons fait le choix de donner la parole à huit coordinateurs repérés par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative »

à créer des dynamiques de territoire. Approches nécessairement partielles, sinon partiales, mais qui ont le mérite de donner à voir l'épaisseur du réel, de sortir en partie des représentations, de voir l'effectivité de la mise en œuvre territorialisée d'une directive institutionnelle.

L'hétérogénéité des réponses qui nous sont parvenues, renvoyant à une diversité de situations, nous conduit à nous interroger sur ce qui relève d'effet de territoire, de contexte politique, de subjectivité d'acteurs... , et par là-même contribue à enrichir la réflexion collective. En réponse à ces propos de coordinateurs, le même bureau a demandé à l'ensemble des institutions et structures engagées dans le soutien à la politique de projets éducatifs locaux, membres du

groupe de suivi interministériel (GSI), de « réagir sur le thème de l'éducation partagée, aux témoignages proposés par les coordinateurs locaux ». Le but était là encore, non pas - surtout pas - de recueillir un discours « général » sur les CEL tenus dans bien des lieux, mais de réagir aux propos précis des coordinateurs, manière de sortir des discours obligés, manière aussi de permettre la confrontation avec la réalité du terrain. Aux lecteurs de dire si le pari a été tenu ! La dernière partie à deux voix, la direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire d'une part, l'institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire d'autre part, a pour but d'ouvrir des pistes de réflexion, de ré-interroger l'intervention publique et les différents acteurs sur l'éducation partagée. L'ensemble n'a d'autre ambition que d'appeler à d'autres travaux plus « pointus » sur le sujet, de stimuler la réflexion, d'ouvrir du débat. Donc d'être une pierre apportée à la construction de ce qui est aujourd'hui un enjeu éducatif et politique majeur. »